

Le parrainage militaire Ville de Troyes - 5e régiment de dragons : tout ce qu'il faut savoir



Un parrainage militaire exceptionnel

Reformé à Mailly-le-Camp en 2016, le 5e régiment de dragons (5e RD) est le seul régiment interarmes de l'armée de Terre en France. Accompagnant depuis le début la montée en puissance du Régiment, la Ville de Troyes a tissé avec le 5e RD des liens d'appui et de confiance qui se sont particulièrement illustrés ces 18 derniers mois lors de la crise sanitaire. C'est donc tout naturellement que la Ville et le régiment ont souhaité officialiser leurs relations privilégiées en procédant à un parrainage militaire. En répondant aux critères d'exigence fixés par l'[Association des Villes Marraines](#), la Ville de Troyes rejoint ainsi les 150 communes françaises Villes Marraines. Annoncée depuis plusieurs mois à l'occasion de divers événements, cette cérémonie exceptionnelle de parrainage se tiendra à Mailly-le-Camp et à Troyes les 1er et 2 octobre 2021. François Baroin, Maire de Troyes, et le Colonel Wenceslas Martin, Chef de corps du 5e régiment de dragons, en expliquent l'importance dans la vidéo « [UNE VILLE UN REGIMENT](#) » mise en ligne hier, dimanche 26 septembre 2021, sur les réseaux sociaux de la Collectivité.

Depuis plusieurs semaines, les rues de notre cité se sont mises aux couleurs du 5e RD pour afficher notre fierté d'être Ville Marraine. Ainsi, le mobilier urbain et différents espaces (façade de l'Hôtel de Ville, vitrines de la rue Aristide-Briand, panneaux dans le lit de la Seine visibles depuis les quais des Comtes de Champagne, etc.) se sont mis aux couleurs du régiment en mettant en avant les Hommes et la diversité des métiers qui le composent.

Les temps forts ouverts au public

o Un défilé militaire : vendredi 1er octobre, à 17h15

Cette fierté, les Troyennes et Troyens pourront l'exprimer vendredi 1er octobre en assistant au défilé militaire du 5e RD. Le cortège constitué de plus de 300 militaires partira à 17h15 de l'angle Raymond-Poincaré/Emile-Zola pour se rendre place Jean-Moulin. Cet événement nécessite d'interdire, vendredi 1er octobre uniquement, le stationnement de 14h à 19h et la circulation de

15h30 à 19h dans différentes rues du centre-ville (cf plan joint à ce communiqué).

o **Une cérémonie de parrainage militaire : vendredi 1er octobre, de 18h à 19h**

À l'issue du défilé, une cérémonie de parrainage militaire est prévue dans la cour arrière de l'Espace Argence.

o **Un village militaire "Les dragons dans leur ville" : samedi 2 octobre, de 11h à 18h**

Samedi 2 octobre, le 5e RD vous donne rendez-vous entre 11h et 18h sur le forum de l'Hôtel de Ville, pour une journée d'expositions et de démonstrations. Au programme : rencontres et échanges avec les différents corps de métiers, ateliers interactifs, musique militaire, démonstrations de matériels militaires, présentation d'engins blindés, parmi lesquels le Char Leclerc baptisé "Ville de Troyes" et un Véhicule Blindé de Combat d'Infanterie (VBCI), etc.

À noter : Les parkings souterrains et les commerces du centre-ville restent accessibles vendredi 1er octobre et samedi 2 octobre.

Protocole sanitaire

Les événements prévus dans le cadre du parrainage militaire se tiendront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Pour assister à la cérémonie militaire du 1er octobre, un pass sanitaire sera demandé aux + de 12 ans et 2 mois (conformément aux directives nationales) et le port du masque sera demandé aux + de 11 ans.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr